

preuve certaine que nos efforts seront couronnés d'un plein succès."

Voici maintenant la liste des officiers élus :

Révd M. F. X. Bellefleur, Président Honoraire; Alp. Laliberté, Président Actif; Révd M. Louis Caron, Vice-Président Honoraire; D.-C.-Emile Roy, Vice-Président Actif; Eugène Laliberté, Secrétaire; Mag. Lord, Assistant-Secrétaire; Edouard Carboneau, Trésorier; Hon. P. Hébert, Assistant Trésorier.

Extraits des règlements :

I. Que cette association porte nom : " Cercle agricole de Normandin."

II. Que ce cercle ait pour devise : " Religion et Patrie," et *Labor omnia vincit.*

III. Que ce cercle soit sous l'invocation de St Joseph.

IV. Que le but de ce cercle est d'améliorer la condition des colons de ce canton, en opérant toutes les réformes propres à faire progresser l'agriculture et à promouvoir la noble cause de la colonisation; et, à cette fin, les membres s'efforceront :

1o. D'inspirer aux colons de Normandin, l'amour du travail et le goût de l'étude de l'art agricole, soit par la lecture des journaux ou conférences qui auront rapport à l'agriculture et à la colonisation;

2o. D'encourager à la formation des prairies, d'en seigner la meilleure méthode pour l'assaisonnement du terrain, et la culture des plantes fourragères;

3o. D'acheter, par l'entremise du cercle, aux meilleures conditions possibles, les grains et graines, instruments aratoires, arbres fruitiers et autres, qui seront les mieux appropriés à la nature du sol et au climat;

4o. Les membres de ce cercle s'efforceront d'empêcher la spéculation sur les lots; spéculation qui se pratique toujours au détriment du colon pauvre;

5o. Les membres se feront un devoir d'aider et d'attirer le plus de colons possible, dans cette belle partie de la Province.

Vu le nombre très-limité de ses membres, et ayant de fortes dépenses à encourir; le cercle ne pouvant, au moins cette année, payer l'abonnement des journaux, sollicite l'envoi gratuit de votre feuille.

EUG. LALIBERTÉ,

Secrétaire C. A. N.

ALP. LALIBERTÉ,

Président Actif.

(Communiqué.)

Mission de St-Benoît du Lac Noir.

La bienveillante *Gazette des Campagnes* a déjà parlé de l'origine et du développement des paroisses de St-Pamphile et de Ste-Perpétue, formées depuis 1859 sur la route Elgin (Elgin Road). Pour compléter ce travail, voici quelques mots sur la mission de St-Benoît du Lac Noir, localité qui a paru la moins importante jusqu'à ces derniers temps, cependant cette mission, grâce aux développements qui s'y constatent depuis quatre à cinq ans, promet autant sinon plus que la mission de Ste-Perpétue.

Sur la route Elgin à environ 15 milles du fleuve St-Laurent, il y a un petit lac désigné sous le nom de lac noir, lac qui disparaît presque entièrement dans les sécheresses de l'été, où l'on fauche de grandes herbes qui poussent avec une vigueur extraordinaire et qui sont une nourriture excellente pour le cheval et le bétail.

Près de ce lac, l'on aperçoit des ruines; en effet en 1855, M. Eleuther Morin, laissait sa demeure de St-Roch des Aulnais, pour se fixer sur le bord du Lac Noir, dans une pauvre chaumière, et devenir le premier colon sur toute la route Elgin. Il resta seul durant deux ans dans la forêt, ne communiquant qu'avec les chasseurs et ceux qui le printemps, en petit nombre alors, pénétraient jusqu'aux bois francs (St-Pamphile) pour y faire du sucre.

En 1867, M. Jean Baptiste Pelletier, aussi de St-Roch des Aulnais, se rendit au même endroit et fit un défriché, près du premier colon. En 1868, un troisième, M. David Cloutier, suivit l'exemple des deux autres. Ce sont là les trois premiers champions de la colonisation sur la route Elgin et leur exemple porta de bons fruits en engageant bon nombre d'autres à pénétrer plus avant et à devenir les fondateurs des paroisses de Pamphile et de Ste-Perpétue.

Comme la route Elgin traverse la partie de la mission du lac noir, la moins propre à la colonisation, cette mission qui comprend pourtant une partie du Canton Actford et la majeure partie du Canton Fournier, est toujours restée dans un degré inférieur jusqu'à ces derniers temps, même l'on n'est parvenu d'un certain éloignement pour cette mission, comme la suite le fera comprendre.

C'est en 1853 que la Législature octroya les argents nécessaires à la confection de la route Elgin, qui frappait l'attention du public comme *chemin de colonisation*. Et du moment que les agents de la Société Biblique ont eu connaissance que des colons prenaient pied sur ce nouveau chemin, ils se sont portés avec la plus vive ardeur vers cet endroit, emportant avec eux des livres et de l'argent pour faire plus facilement et plus efficacement des prosélytes.

Eleuther Morin savait lire, sa dame aussi. Cette dernière qui avait pourtant pratiqué généreusement la foi catholique jusqu' alors au témoignage du premier Missionnaire, se laissa enfin surprendre par les fallacieuses promesses des colporteurs de Bible en mesure à la fois de subvenir aux privations du premier colon, en sorte que la femme une fois gagnée à l'hérésie, l'époux ne tarda pas à se rendre à l'évidence, comme il le prétendait. Mais cet acte d'apostasie ne s'est pas répété heureusement sur la route Elgin et tous les catholiques l'ont abhorré. Cet infortuné qui se trouvait comme isolé dans cette région où il faisait exception jugea bon, quelques années après, de s'éloigner, vu que ses bienfaiteurs avaient renoncé à toute proposition, et l'on dit qu'il se rendit auprès d'eux d'abord à Montréal, puis aux Etats-Unis, pour demander secours.

C'est dans la maison de M. Jean Baptiste Pelletier, voisin de M. Morin, que le Révd M. Clovis Roy curé de St-Aubert et premier missionnaire sur la route Elgin, commença à dire le Sto Messe en 1851, en sorte que la desserte de la mission du Lac Noir a été confiée d'abord au curé de St-Aubert jusqu'en 1860, puis au curé de Ste-Louise jusqu'en 1859. C'est alors que le premier curé de Ste-Perpétue en est devenu le gardien et le protecteur.

Durant longtemps, la mission de St-Benoît du Lac Noir n'a pas été florissante, mais depuis quelques années, un brave nommé Célestin Pellerin, s'est avisé de pénétrer dans l'intérieur du Canton Fournier pour se fixer sur le 4o rang de ce canton; son exemple fut suivi de près par d'autres Pellerin, ses frères et consins. Et le gouvernement ayant aidé à la confection d'un chemin dit Pellerin qui n'est pas encore complété, la colonisation a pris de suite une marche accentuée. La population de St-Benoît du Lac Noir de 1855 à 1871, s'était portée seulement au chiffre de 29 familles donnant 132 âmes; tandis que depuis 1871 à 1882, l'on compte 54 familles donnant 318 âmes actuellement dans toute l'étendue de cette mission. Il y a donc progrès, et advenant des routes de communications, le progrès sera plus sensible.

L'autorité ecclésiastique ayant compris que l'avenir de cette mission ne pouvait être dans le défrichement des terres qui traversent la route Elgin, et qui sont des terres ingrates, mais bien dans le défrichement des terres de l'intérieur du Township Fournier, a approuvé le déplacement de la chapelle de St-Benoît du Lac Noir qui a été primitivement fixée sur la route Elgin, aussi les colons se portent actuellement sur les 3e, 4e, 5e et 6e rangs Fournier. Déjà sur les 3e et 4e rangs Fournier, il y a des défrichements qui étonnent ceux qui n'ont vu que le voisinage de la route Elgin.

Que les jeunes colons du Comté de l'Islet, surtout des paroisses de St-Jean-Port-Joli, St-Roch des Aulnais, Ste-Louise et St-Aubert, n'aillent pas si loin pour s'établir. Près de jours